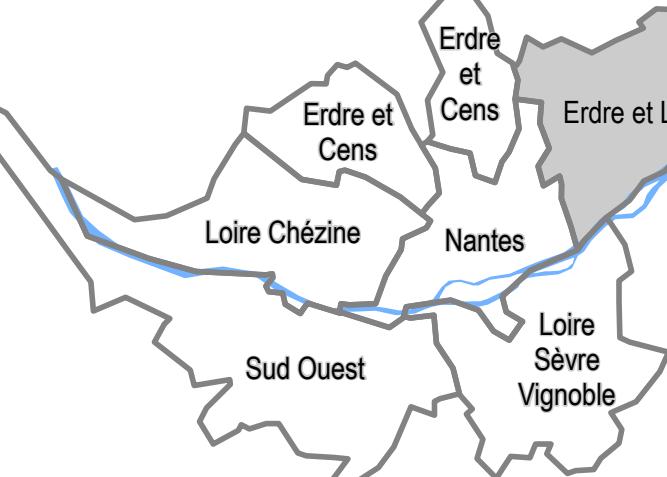


Planche F28

Approuvé le 05 avril 2019



4-2 Règlement graphique 4-2-2 Plans de zonage au 1/2000

Projet de modification n°1

Territoire(s) : Erdre et Loire
Commune(s) : Mauves-sur-Loire, Thouaré-sur-Loire, Carquefou

Echelle : 1:2 000

Légende

Destination des Sols
■ Zonage
■ Périmètre d'autorisation de stationnement des caravanes et des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs

Activités économiques

■ Linéaire commercial souple
■ Linéaire commercial strict
■ Périmètre ou linéaire artisanal et/ou de services
■ Polarité commerciale majeure
■ Polarité commerciale intermédiaire
■ Polarité commerciale de proximité et centralité commerciale Nantaise
■ Périème de projet urbain intégrant des commerces
■ Pôle de services
■ Périème tertiaire

Emplacements Réservés
■ Emplacement réservé pour mixité sociale
■ Servitude de constructibilité limitée
■ Emplacement réservé pour projet d'intérêt général
■ Emplacement réservé pour projet d'intérêt général de type flottant


Protections environnementales

■ Espace Boisé Classé (EBC)
■ Espace Paysager à Protéger (EPP)
■ Espace Paysager à Protéger Zone humide (EPP)

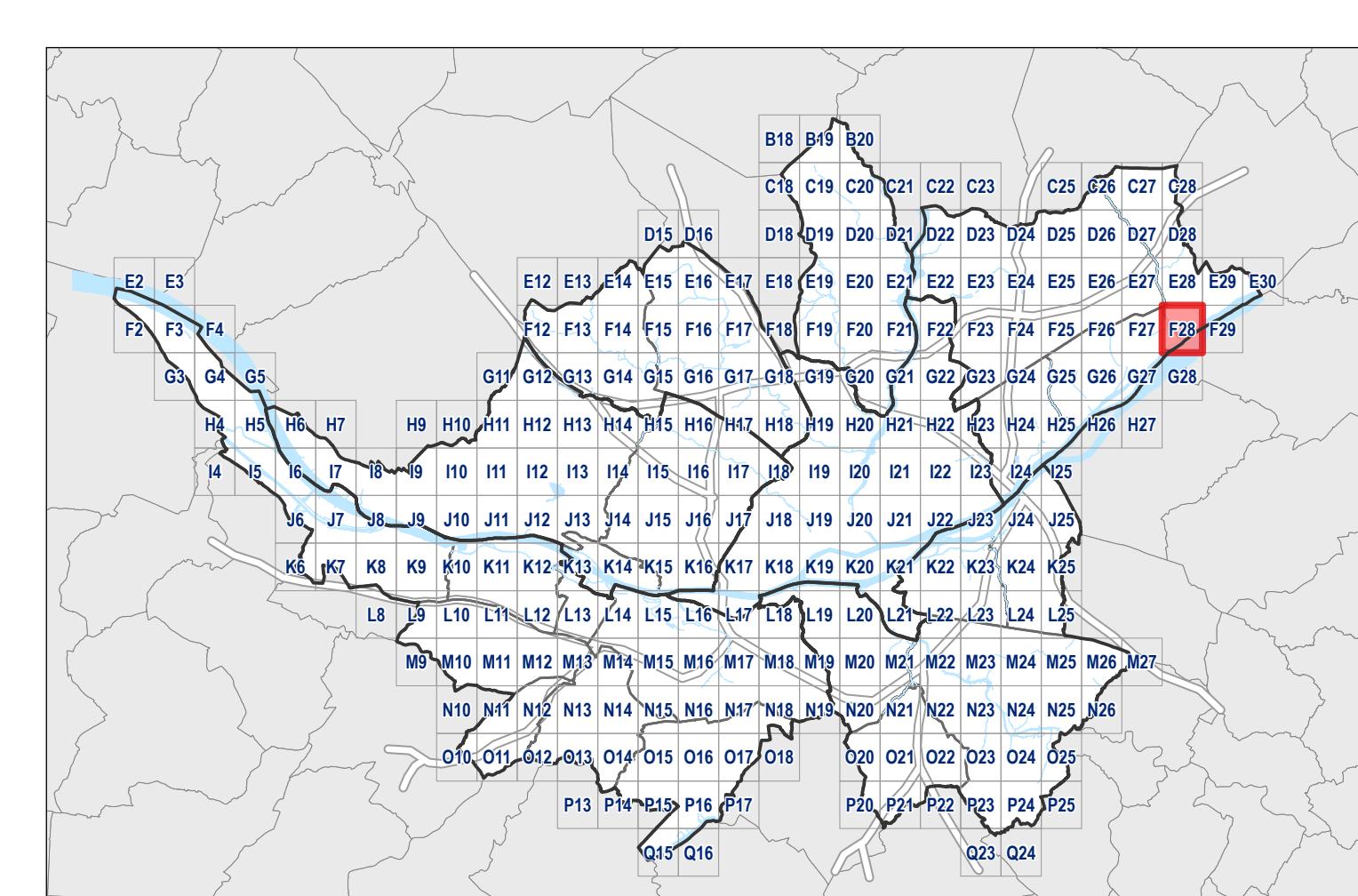
Fond de Plan

■ Parcellé
■ Emprise Bâtie
■ Surface en eau
■ Limite communale

Origine DGIFP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2017



GRILLE DE REPERAGE



Référentiel cadastral composite actualisé. Système de coordonnées : RGF 1993 CC47

Partie Non opposable Voir planche G28